



Ville de Neuchâtel



LES VILLES COMMUNIQUENT

Aux représentant-e-s des médias

Les Villes du Locle, de La Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel participent à l'action « Earth Hour » qui a cette année pour thème l'efficacité de l'éclairage public

Monuments et places sans éclairage durant une heure

La 8^{ème} édition de l'action « Earth Hour » aura lieu demain samedi, 29 mars. Les Villes du Locle, de La Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel contribueront à cette action en procédant, avec le soutien de Viteos, à l'extinction partielle de leur éclairage public, et plus particulièrement de certains monuments historiques ou places emblématiques, entre 20h30 et 21h30. Cette manifestation symbolique est organisée par le WWF (World Wildlife Found) au niveau planétaire.

A l'occasion de cette manifestation, le WWF souhaite sensibiliser la population mondiale aux défis énergétiques et climatiques en abordant cette année le thème de l'efficacité de l'éclairage public. Les trois Villes neuchâteloises, toutes Cité de l'énergie depuis plusieurs années, adhèrent à ce principe. Et l'extinction de quelques projecteurs pendant une heure ce jour là est une opération certes symbolique, mais particulièrement visible et efficace pour faire passer le message auprès de la population.

Le plus gros consommateur d'énergie

Rappelons ici que pour des villes comme Le Locle, La Chaux-de-Fonds ou Neuchâtel, l'éclairage public représente le plus gros consommateur d'électricité de la collectivité. Sensible à cette problématique, la société Viteos SA, qui gère l'éclairage public des trois cités de l'énergie du canton, a mis en place un programme d'actions visant à améliorer l'efficacité de ces installations, que ce soit au niveau de la sécurité, de l'énergie, de l'environnement ou financier.

Des nouvelles technologies comme les LED (diode électro-luminescente) permettent d'obtenir des résultats réjouissants : la qualité de la lumière est très sensiblement améliorée, la pollution lumineuse est fortement réduite alors que la consommation d'électricité diminue considérablement. Des mesures complémentaires, comme la réduction de la puissance des luminaires en fonction du jour de la semaine et de l'heure, voire la gestion de l'enclenchement de lampes à l'aide de détecteurs de présence dans des passages souterrains ou dans des rues résidentielles permettent également d'améliorer l'efficacité de l'éclairage public.

Premiers résultats encourageants

Des objectifs de diminution de la consommation d'électricité ont été fixés par Viteos pour chacune des villes en fonction des spécificités de leurs installations d'éclairage. La démarche a débuté en 2009 et les résultats sont encourageants. Dans les deux villes du haut, la réduction se monte à 12% en 4 ans alors qu'à Neuchâtel, où l'éclairage public est plus dense, des économies de 24% ont d'ores et déjà été réalisées sur cette période. Et la démarche continue !

L'événement « Earth Hour », demain 29 mars, verra l'extinction partielle de l'éclairage public des trois villes neuchâteloises pendant une heure:

- à La Chaux-de-Fonds, places du Marché, de la Carmagnole et Espacité.
- au Locle : Hôtel de Ville, Place du Premier Août, Rue de la Côte 2 à 14, Grande-Rue 21 à 25
- à Neuchâtel : la Collégiale, le Palais DuPeyrou, le Château, l'Hôtel de ville, les embellissements d'arbres.

Nul doute que cet événement apportera sa pierre à l'édifice de la diminution de la consommation d'énergie.

Neuchâtel, le 28 mars 2014

Renseignements complémentaires: Pour la Ville de Neuchâtel : Christian Trachsel, délégué à l'énergie, tél. 032 717 76 64

Pour la Ville de La Chaux-de-Fonds : Maurice Grünig, délégué à l'énergie, tél.032 967 63 91